



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France Télévisions

Question au Gouvernement n° 138

Texte de la question

FRANCE TÉLÉVISIONS

M. le président. La parole est à Mme Sonia Lagarde, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.
Mme Sonia Lagarde. Madame la ministre de la culture et de la communication, vous envisagez des mesures de restriction budgétaire affectant France Télévisions qui verra son enveloppe diminuer de 3 à 4 % par rapport à 2012.

Vous avez annoncé un plan social avec la suppression de 500 postes dès 2013, alors que M. Rémy Pflimlin, président du groupe, inscrit son projet dans un contrat d'objectifs et de moyens courant jusqu'en 2015, qui s'appuie sur des départs volontaires.

On parle de fusion des rédactions de France 2 et de France 3, sachant que vous laissez entendre que le PDG de France télévisions fait la course à l'audimat, ce qu'il dément formellement. Je comprends donc les inquiétudes des personnels de France Télévisions.

La mienne concerne plus spécialement Nouvelle-Calédonie 1ère, chaîne du groupe France Télévisions en Nouvelle Calédonie.

À 18 000 kilomètres de la métropole, Nouvelle Calédonie 1ère doit, en effet, gérer toutes les activités d'une chaîne de télévision à part entière, sans aucune possibilité de mutualisation. Or, ses activités couvrent un champ très étendu, au-delà de missions classiques d'information et d'accès au savoir ou à la culture : ce sont celles du service public.

Nouvelle-Calédonie 1ère contribue à la nécessaire pluralité des expressions, qu'elles soient politiques, culturelles ou ethniques de notre collectivité. Elle crée du lien social entre les populations. C'est en raison de ses contributions, en particulier à la réussite de l'accord de Nouméa, que ses missions, assurées par une équipe de 170 personnes, doivent être maintenues voire consolidées.

Aussi, je vous remercie, madame la ministre, des réponses que vous pourrez nous apporter concernant à la fois la fusion de France 3 et de France 2, la question de l'audimat et les garanties relatives à la pérennité de l'emploi et des missions de France Télévisions en métropole comme en Nouvelle-Calédonie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)*

M. le président. La parole est à Mme Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, *ministre de la culture et de la communication*. Madame la députée, comme l'ensemble des établissements publics et des opérateurs du ministère de la culture, France Télévisions contribuera à l'effort de redressement des finances publiques dont notre pays a besoin.

En matière d'audiovisuel, le legs de l'opposition, c'est la double peine. Non seulement le gouvernement précédent a considérablement aggravé le déficit et la dette *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP)*, ce qui nous oblige à redresser les finances publiques *(" Très juste ! " sur les bancs du groupe SRC)*,...

M. Marcel Rogemont. La ministre a raison !

Mme Aurélie Filippetti, *ministre*. ...mais en 2009, Nicolas Sarkozy a supprimé unilatéralement et sans concertation la publicité sur les chaînes publiques après vingt heures, privant le service public de 400 millions d'euros de recettes publicitaires annuelles *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP)*,...

M. Marcel Rogemont. C'est vrai !

Mme Aurélie Filippetti, *ministre*. ...tout en octroyant six nouveaux canaux de TNT à six nouvelles chaînes, ce qui

diluera encore le marché publicitaire. (*Mêmes mouvements.*)

Devant cette situation, le Gouvernement a fait le choix responsable et courageux de donner au service public une ressource pérenne et solide qui ne sera pas soumise année après année aux aléas budgétaires dans la conjoncture que nous connaissons. Cette ressource moderne est aussi socialement juste ("*Ah !*" *sur les bancs du groupe UMP*) : il s'agit de la contribution à l'audiovisuel public.

M. Patrice Verchère. Vous avez mangé votre chapeau !

Mme Aurélie Filippetti, *ministre*. Ceux de nos concitoyens qui étaient exemptés le seront encore.

L'augmentation de la redevance de deux euros par an et par foyer (*Exclamations continues sur les bancs du groupe UMP*) - en plus de l'indexation sur l'inflation - permettra à France Télévisions d'affronter une étape difficile pour l'entreprise, mais aussi pour l'ensemble de la collectivité nationale. Elle l'affrontera sans que ses missions, au nombre desquels il faut ranger la création et la proximité, ne soient remises en cause. J'ai parlé de proximité : nous sommes attachés à France 3 et à Nouvelle-Calédonie 1ère ("*Enfin !*" *sur les bancs du groupe UDI*) qui continuera de remplir ses missions de service public avec le soutien du Gouvernement.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Lagarde](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 138

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 octobre 2012](#)